
ICANN82 | Forum de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et ASO
Mercredi 12 mars 2025 – 16h30 à 17h30 PST

WENDY PROFIT

La séance va commencer dans deux minutes. Veuillez prendre place, s'il vous plaît. Deux minutes. Nous attendons le président de séance qui est un peu en retard. Merci. Très bien, la séance va commencer. Nous pouvons lancer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la réunion commune du conseil d'administration de l'ICANN et de l'ASO. Cette séance est enregistrée. Elle suit les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique anti-harcèlement. Cette séance est enregistrée. Il n'y aura pas de questions-réponses, sauf décision de la présidence de séance.

Il y aura l'interprétariat en anglais, espagnol et français. Veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable et il y aura un chat qui est disponible entre les panélistes. Les messages qui sont envoyés seront vus par les panélistes et je donne la parole à Tripti Sinha, donc présidente du conseil d'administration.

TRIPTI SINHA

Bonjour à toutes et à tous. Il me semble que c'est la dernière réunion bilatérale de la journée. J'ai regardé Hans et je me suis dit : Mais est-ce que je vous ai déjà vu trois fois cette semaine? Vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

aussi, vous siégez à de multiples comités. Bienvenue à toutes et à tous. Je vais donner la parole à Christian Kaufmann qui va modérer la séance. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci Tripti. Bienvenue à cette réunion commune de l'ICANN, du conseil d'administration de l'ICANN et de l'ASO. Nous avons plusieurs membres du conseil d'administration et aussi donc des NRO et donc des SO/AC. Donc nous avons des questions que vous voyez qui portent sur l'ICP-2. C'est le sujet de la semaine ou de la décennie même. Et Hans Petter va donc diriger la discussion. Hans Petter.

HANS PETTER HOLEN

Si nous pouvons passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît. J'ai pensé qu'il serait utile de faire un récapitulatif rapide. Nous espérons les diapositives. Y a-t-il un endroit où je pourrais cliquer?

J'ai ajouté quelques diapositives au début pour vous donner un contexte. Qu'est-ce que c'est que cet ICP-2? J'ai participé à des réunions toute la semaine et à chaque réunion, il y a un ensemble d'acronymes – TLA, TBF. Je ne sais pas comment vous les appelez, alors je voudrais faire un rapide récapitulatif avant de passer aux questions ou au sujet qui nous concerne.

Donc le numéro deux de cette politique de coordination, ce critère d'établissement aux registres internet régionaux a été établi en juin 2001. À l'époque, j'étais donc le président du Conseil de

l'adressage. Donc je suis dans le circuit depuis la création de ce document.

Il prévoyait de créer des critères pour reconnaître les nouveaux RIR et donc certains exemples sont une région suffisamment grande, une communauté suffisante, et puis alors des capacités techniques. Tout cela est disponible sur le site web de l'ICANN. Et donc ce lien peut prêter à confusion, car il n'est pas forcément actuel.

Il y a un historique qui remonte à plus loin. RIPE NCC a été créé en 1991, l'APNIC en 92 et l'ARIN en 97. Et donc la fondation de ces documents se trouve dans RFC 1466. Et donc cela remonte à l'IETF de 93. L'historique remonte à 2001, mais cela va encore plus loin dans le temps. En 1993 et vous trouverez d'anciens RIR et vous verrez que certaines ressources ont été allouées bien avant.

Alors pourquoi est-ce qu'il faut revisiter cela 25 ans plus tard? Eh bien, il est temps, car l'Internet a évolué et il y a peut-être d'autres choses que vous souhaiteriez consigner. Et donc les relations entre les RIR et l'ICANN ont changé aussi. Donc il est grand temps de réexaminer ces choses. Nous nous concentrons principalement sur le fait que nous examinons les critères d'établissement des RIR. Mais ces critères doivent être maintenus pendant toute la durée de vie des RIR et il faut donc une documentation explicite. Il faut que cela soit explicitement consigné.

Si nous ne maintenons pas ces critères de façon continue, il faut un processus pour les déclasser, car il faut que l'Internet puisse

fonctionner en dépit des différentes institutions. Et évidemment, cela peut être inquiétant pour un PDG de RIR. Mais cela incite aussi à être à jour surtout.

Le projet a commencé en 2023, donc lorsque le Conseil exécutif de l'organisation des ressources de numéros a demandé de l'aide dans deux domaines. Tout d'abord, la mise en œuvre des procédures pour les RIR existants et pour l'ICP-2 existant, et l'autre qui a été approuvé par le conseil d'administration en décembre. Deuxièmement, renforcer, réviser les RIR. Donc voilà pour l'introduction. Cela m'amène à la première question portant sur les résultats du sondage. Y a-t-il des questions à ce stade?

CHRISTIAN KAUFMANN

Donc je ne connaissais pas cette composante RFC pour RIPE.

HANS PETTER HOLEN

Pas forcément pour RIPE, c'est aussi valable pour l'APNIC et RIPE. Donc nous parlions à l'époque de RFC 50, mais vous, vous n'êtes pas aussi vieux que moi. J'ai plus de cheveux gris, bien sûr.

CHRISTIAN KAUFMANN

Moi, j'en ai plus.

HANS PETTER HOLEN

Mais vous avez plus de cheveux. Donc les diapositives restantes sont les mêmes que celles qui ont été montrées à l'APNIC. Elles ont été simplement modifiées dans leur ordre. Si vous souhaitez des

informations plus détaillées, vous pouvez utiliser votre téléphone pour scanner le QR code ou donc taper l'URL.

Il y a eu deux processus. La procédure de consultation publique. Nous avons obtenu 14 réponses par ce biais et il y avait un questionnaire RIR. C'était les mêmes questions qui sont passées à travers le processus de consultation. Il y a eu 298 réponses et donc l'ASO AC a mené une analyse qualitative.

Il a été question du soutien lorsque le conseil d'administration a tenu une réunion sur ce sujet lors de la Prep Week, il y avait un groupe d'États africains qui étaient préoccupés par le fait que leurs commentaires ne comptaient que pour une voix, c'était leur inquiétude. Mais ici, la question n'est pas là. Il s'agit d'analyser le mérite des commentaires plutôt que leur quantité. Donc les données, les réponses sont du domaine public, vous pouvez les consulter. Les rapports ont été publiés et il y a aussi un rapport de l'ICANN sur les résultats obtenus ici.

Vous voyez, nous avons consigné et répertorié la méthodologie utilisée. La répartition entre les différentes régions et donc 8,5 % proviennent de l'Afrique. Donc, il y a eu des préoccupations du fait que l'AFRINIC ne semble pas représentée. Mais il y a des soumissions de la part du continent africain. Il y a 154 réponses que l'on voit de l'APNIC. Et c'est quelque chose dont vous pouvez prendre plus ample connaissance. Nous avons mené une étude pour voir quels étaient les commentaires qui se répétaient et il y

avait donc 150 des 298 réponses qui pouvaient être regroupées en réponses et sujets similaires.

Si vous aimez les acronymes, vous serez ravis. L'intelligence artificielle a été utile et que ce soit bien ou pas, nous vous laissons le soin de juger. Nous laissons le soin aux lecteurs de juger. Nous pouvons penser qu'un grand nombre de réponses ont été générées par quelqu'un, ou peut-être que tout simplement des outils de traduction ont été utilisés pour les personnes non anglophones.

Quoiqu'il en soit, le résumé des commentaires reçus nous indique qu'il faut un équilibre, donc d'autorité entre le NRO EC et l'ICANN. Donc il y a aussi des soucis qui ont été soulevés concernant le rôle du comité exécutif de l'organisation des ressources de numéros. Il y a des conflits d'intérêts qui peuvent surgir. Donc le fait de donner l'autorité finale à l'ICANN pourrait contredire ou contrevenir à l'indépendance des RIR et l'ICANN pourrait gagner beaucoup de pouvoir. Donc voilà, c'est une continuation de la situation actuelle.

Il y a des personnes qui ont considéré que le rôle de l'ICANN est approprié. Le rôle des parties prenantes et des processus doit être transparent et donc la participation des parties prenantes est indispensable. Il y a aussi un résumé des données chiffrées si cela vous intéresse. Mais comme je l'ai dit, ce n'est pas vraiment un exercice de vote.

Le processus de dé-reconnaissance devrait être clair, transparent et bien conçu. Bien évidemment, il devrait y avoir une période transitoire pour permettre les actions correctives, notamment les

recours rendus possibles par une phase de remédiation de recours dans le cadre de notre du cycle de vie de l'opération. Et bien sûr, cette dé-reconnaissance devrait être la solution de dernier recours.

Les personnes qui n'étaient pas d'accord avec le principe disant que la dé-reconnaissance ne devrait pas être immédiate, automatique ou due à des problèmes temporaires ou mineures. Alors les exigences ICP-2 et le fait de les respecter devraient être vérifiables de manière objective.

Les processus menant à la dé-reconnaissance devraient être clairs et transparents et bien définis. Il devrait y avoir un processus clair de transition clair en cas de dé-reconnaissance. Et encore une fois, la dé-reconnaissance devrait être la solution de dernier recours. Le libellé d'opération du principe d'opération indique une présomption de dé-reconnaissance de facto en cas de non-conformité continue, et les rôles du Comité exécutif de la NRO CR ainsi que de l'ICANN doivent être clairement définis.

Commentaires généraux. Bien sûr, nous remercions toutes les personnes qui ont eu la patience de soumettre des commentaires concernant ce processus qui a couvert toute une série de sujets. Alors nous avons partagé une brève sélection des commentaires que nous avons estimés particulièrement utiles. Certaines personnes ont notamment apprécié le caractère spécifique du questionnaire. Les personnes ayant répondu au questionnaire ont demandé davantage de temps afin de pouvoir donner des commentaires, et notamment les organisations qui ont peut-être

besoin de mener des révisions plus vastes avant de partager leur contribution. Une approche structurée est préférée à une approche ad hoc. La méthodologie n'a pas permis la soumission de considérations d'autres structures RIR. Et bien sûr, le questionnaire a des limites, étant donné que certains sujets peut-être pertinents n'ont pas été couverts par les questions. Les communautés aimeraient davantage contribuer au travail de la NRO et devraient avoir l'occasion aussi de contribuer à ce processus.

La mise en œuvre de l'ICP-2 est complexe et va devoir exiger une approche détaillée. Le système des RIR doit encore évoluer, notamment prévoir un mécanisme de résolution des litiges. Bien sûr, on doit aussi parler de responsabilité de manière explicite. Le système des RIR doit aussi être envisagé dans un cadre plus large de l'évolution des institutions, de forces externes et de questions juridiques, ainsi que du développement de technologies. Et l'espace extra-atmosphérique doit être considéré comme une région et nous avons eu des discussions à ce sujet. Donc voilà, ce n'est pas une blague et si vous voulez vraiment consulter ces données, elles sont accessibles. Donc vous pouvez faire votre propre analyse. Voilà, voilà la réponse à ma question, mais je vois que d'autres personnes ont des questions à poser. Chris.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup, Hans. Une question rapide. Donc tout est en cours. On dit que la méthodologie ne permettait pas les considérations des structures et d'autres structures RIR, etc. Voilà,

voilà, ça m'a sauté aux yeux. Est-ce que vous savez ce que ça veut dire?

HANS PETTER HOLEN

Eh bien, c'était une enquête sur les principes proposés par le comité exécutif de la NRO. L'idée, c'était de savoir : Est-ce qu'on devrait passer à la chaîne de blocs, à la blockchain? Voilà. Ces questions couvraient certains points qui ont été discutés, pas forcément fréquemment, mais tout de même. Quelqu'un d'autre?

HERVÉ CLÉMENT

Merci beaucoup. Alors vous avez été très complet pour parler des résultats du questionnaire, mais ce que je voulais souligner. Tout d'abord, je voudrais remercier les membres du conseil d'avoir analysé le processus, le questionnaire, les réponses afin de pouvoir élaborer un projet de document. Vous aviez raison de dire qu'il ne s'agissait pas d'un vote. Les personnes qui disent soutenir ce principe spécifique, ce n'est pas un problème. Mais si par contre, vous n'êtes pas en faveur de cela, il est important pour nous de savoir quelle est la raison de votre opposition, car cela serait très constructif pour nous de savoir ce qu'il en est. Cela nous donnerait des idées quant à la légitimité des principes que l'on aurait pu évoquer S'agissant de cette mise à jour de l'ICP-2. Je pense que c'est un point important.

CHRISTIAN KAUFMANN

Alors pour moi, la vue de cette participation, donc on était près de 300 structures RIR. Non. 300 réponses de la part des RIR et 15 environ de la part de la communauté ICANN. Bon, ça donne l'impression que les personnes de l'ICANN, les membres de l'ICANN, ne s'en soucient pas, mais ce n'est pas vrai. Le fait est que beaucoup d'unités constitutives ont rassemblé leurs opinions en une seule réponse. Donc, il y a différents groupes de personnes qui ont répondu à ce questionnaire dans le cadre d'une seule réponse. Voilà, encore une fois, je voudrais insister sur le fait que les membres de la communauté ICANN n'ont pas forcément... Eh bien, ils se souciaient tout de même de cette question.

HANS PETTER HOLEN

Oui, et cela a d'ailleurs été expliqué de manière explicite par les membres de l'ALAC ainsi que les représentants des États africains qui ont participé aux réunions. Et je voulais insister sur le fait que, bien évidemment, nous avons pris leurs contributions au sérieux.

S'agissant du vote, si vous consultez les résultats en bas de la page, vous voyez qu'il y a 49,8 % qui ont répondu non. Raison pour laquelle il est important d'analyser non pas les chiffres, mais le contenu, le fond. Aussi, certaines personnes étaient parfois... En fait, les propositions de réponse prêtaient à confusion. Par exemple, certaines personnes étaient fortement en désaccord avec une affirmation, alors qu'en fait ils étaient d'accord avec le contenu de cette affirmation. Et enfin, je voudrais aussi insister sur ce point,

car nous avons vraiment examiné de manière détaillée, minutieuse, les contenus.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci. Est-ce qu'on passe à la question numéro deux? J'imagine que vous avez déjà présenté une présentation pour cela.

HANS PETTER HOLEN

Oui, oui, effectivement. Mais je vois que Chris a encore une question à poser

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, je me demandais en fait si je devais poser cette question à la fin de la réunion, car c'est une question un peu méta. Je pense que la discussion concernant le contenu généré par l'IA est bien. C'était fascinant les réponses à ce sujet et je me demandais si c'était le premier exemple dans le cadre de discussions politiques de RIR que vous avez vu ce genre de cas émerger. Ou bien si cela vous a fait réfléchir par rapport aux approches à adopter à l'avenir, peut-être parce que cela pourrait être révoqué à l'avenir.

HANS PETTER HOLEN

Eh bien, pour autant que je le sache, c'est la première fois qu'on a vu cela émerger. Mais, John, je vous en prie.

JOHN CURRAN

John Curran, PDG de l'ARIN. La bonne nouvelle, j'imagine, c'est que cette enquête en particulier avait pour objectif pour nous d'obtenir de bonnes idées, que ces bonnes idées nous viennent d'une, de 10 ou de 30 personnes, peu importe. Et donc, si on réfléchit au travail de l'IETF, par exemple, l'idée est de trouver de bonnes idées, de savoir d'où elles viennent, d'élaborer les meilleures normes. Quand on parle de processus d'élaboration des politiques, la plupart de nos processus sont similaires. Comme je l'ai déjà dit, si vous êtes un chien mais que vous savez comment taper sur un clavier, vous pourriez très bien participer à nos processus et on ne le saurait pas.

Donc, au bout du compte, on peut mesurer le soutien. Au sein des RIR et au sein de l'IETF, les processus sont plus ou moins les mêmes. C'est un protocole qui fait, qui rallie le consensus et en général, cela est fait directement après qu'un sujet soit présenté. Donc, directement après qu'une proposition de politique vienne d'être révisée, on consulte la communauté en présentiel, en distanciel et on se demande, après qu'une présentation ait été donnée, ce qu'il en est. Il y a bien sûr un risque que quelqu'un enseigne à l'IA d'intervenir. Mais tant qu'on est très prudent par rapport aux vols positifs, on va dire que la fenêtre entre la présentation et l'enquête, le sondage, soit très brève, cela sera assez approprié parce qu'effectivement il va être difficile à l'avenir, même si on dispose des meilleurs outils, de distinguer certains doublons.

JIA-RONG

Jia-Rong, directeur de l'APNIC. Alors étant donné l'AGM de l'APNIC, l'un des membres de notre communauté a parlé de ce sujet lors de notre AGM. Et pourquoi? Eh bien, certaines personnes n'ont pas de très bonnes compétences linguistiques et donc ils dépendent des systèmes de traduction automatique pour pouvoir transmettre leurs idées.

Et il y a parfois beaucoup de doublons. Mais par rapport à ce que John Curran vient de dire, je pense qu'on est tous d'accord sur ce point. La question n'est pas de savoir combien de personnes soutiennent une idée, mais plutôt la qualité de cette idée et comment justifier le fait d'utiliser une assistance informatique. Je pense qu'en fait ça fait sens dans un certain sens, notamment si vous ne parlez pas très bien anglais. Il faut bien trouver une façon de transmettre vos idées. Et bien sûr, on pourrait utiliser des outils comme l'IA pour le faire. Merci.

HERVÉ CLÉMENT

Hervé Clément, président de l'ASO. Donc oui, j'ai assisté à votre AGM et j'ai écouté la réponse concernant effectivement ces compétences linguistiques qui parfois sont problématiques pour certaines personnes. Moi, je le comprends très bien parce que je suis français. L'anglais n'est pas ma langue maternelle, mais dans le cadre des réponses qu'on a pu recueillir, on s'est rendu compte que certaines réponses étaient données en allemand, en français. Et le conseil avait aussi l'intention de comprendre ces questions et donc les a traduites. Donc c'est quelque chose qu'en fait on peut

gérer. Si l'on reçoit une réponse dans une autre langue que l'anglais, même si l'anglais est la langue officielle de notre communauté, on peut tout de même accepter des réponses en d'autres langues.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci. Y a-t-il d'autres commentaires, D'autres questions plutôt? Non, d'accord. Passons à la question numéro deux.

HANS PETTER HOLEN

Merci. Alors, qu'en est-il des potentiels résultats de l'ICP-2? Eh bien, c'est un processus en cours. Donc je vais commencer par vous parler du processus. En octobre, les principes ont été publiés. Ensuite, il y a eu une période de consultation publique et nous attendons maintenant le rapport de la consultation. Voilà où nous en sommes. Donc, un document concernant les principes a été développé par le Conseil d'adressage de l'ASO et nous avons reçu les commentaires de la communauté.

Qu'en est-il de ce qui nous attend? Le conseil d'adressage de l'ASO s'est rencontré il y a deux semaines pour élaborer un projet de document révisé de l'ICP-2. Actuellement, ils sont en train de finaliser ce document et cela, bien sûr, est basé sur les contributions recueillies lors de ce processus de consultation. Lorsque ce sera finalisé, prêt à être publié, il sera publié dans toutes les régions des RIR, mais aussi via les canaux de communication de

l'ICANN. Et il y aura une période de commentaires publics prévue après cela.

Si le vent souffle dans la bonne direction et que tout se passe bien, alors on pourra présenter les résultats de tous ces efforts lors de la prochaine réunion de l'ICANN. C'est une fenêtre de temps assez courte, mais nous allons essayer de le faire. Ensuite, nous recevrons des commentaires et il sera prévu de repasser sur ce document de l'ICP-2 révisé. Ce deuxième projet de document sera discuté, espérons-le, lors de la prochaine réunion de l'ICANN en octobre. Et puis nous passerons à la révision finale et peut-être à l'approbation de ce document.

Qu'en est-il du calendrier? Eh bien, nous en sommes à l'ICANN 82. Arrive bientôt l'ICANN 83. Le projet de document aura été publié. D'ici là, il y aura eu la période de commentaires publics. On aura recueilli les commentaires, le feedback des communautés des RIR et on aura déjà commencé à s'entretenir avec l'équipe dirigeante du GAC afin qu'il puisse s'entretenir avec nous aussi lors de la prochaine réunion, afin qu'il soit informé en temps et en heure avant la réunion. On va se demander si peut-être on doit tenir une réunion publique lors de la prochaine réunion de l'ICANN ou interagir peut-être directement avec les communautés intéressées. Donc voilà, ça, c'est pour la phase planification et la planification de l'ICANN 83.

Et ensuite pour l'ICANN 84, tout dépendra de la date à laquelle nous aurons les documents finaux. C'est à voir. Plus on va loin dans le

temps, plus il y a de l'incertitude par rapport aux dates exactes. Donc j'ai un tableur avec la ventilation des activités et des dates pour les activités. Il y a eu un travail de planification entre l'ICANN et le personnel RIR. Nous savons chacun ce que nous devons faire et, évidemment, il peut y avoir des changements. Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit utile de partager ce tableur. Est-ce qu'il y a des questions concernant ce processus?

CHRISTIAN KAUFMANN

Pas forcément une question, mais un commentaire. Du point de vue du conseil d'administration de l'ICANN, nous n'attendons pas un document qui soit révisé. Nous suivons les étapes. Nous examinons donc le document dans sa version préliminaire. Il y aura bien entendu la période de consultation publique.

HANS PETTER HOLEN

Oui, il y a donc des discussions sur le moment où l'atelier du conseil d'administration se déroulera en janvier ou décembre. Cela donc aura un rôle.

Et ensuite, nous avons les étapes et la liste des différentes réunions régionales, nous avons déjà eu notre réunion APNIC. Il y aura une réunion ensuite de l'ARIN, LACNIC et RIPE, probablement au printemps. Je pense avoir couvert ce contenu. Les points importants ici, c'est qu'il y a un sommet de l'Internet africain en septembre et cela nous permettra d'avoir une discussion en Afrique.

Ici, les mêmes informations se répètent. Je ne souhaite pas m'attarder sur les détails et la dernière partie. Quels sont les résultats escomptés? J'ai fait du copier-coller. Pourquoi revisiter l'ICP-2? Eh bien, c'est une responsabilité continue. Il y a un besoin de révision au bout de 25 ans. Les résultats attendus des critères mis à jour pour refléter une expérience qui dure depuis 25 ans.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci. Y a-t-il des questions, des commentaires de notre côté? Alan.

ALAN BARRETT

Je voudrais constater qu'il n'y a pas de représentant d'AFRINIC au conseil exécutif d'ASO. Et donc vous avez parlé de ce sommet en Afrique en septembre. Est-ce que vous pourriez nous en dire plus? Quelle est la sensibilisation qui est déjà réalisée en Afrique, dans la région AFRINIC et quelles sont les réponses que vous avez reçues?

HANS PETTER HOLEN

Je ne sais pas exactement quels sont les chiffres, mais il y a un certain nombre de réponses provenant de l'Afrique. Je n'ai pas encore vu la ventilation des retours reçus par rapport aux autres régions. Donc il faudrait que je revienne vers vous à ce sujet.

En ce qui concerne la représentation au sein du conseil de l'adressage, de l'organisation de soutien à l'adressage. Donc, je voudrais simplement dire que je souhaite que la communauté se réunisse pour élire des représentants au sein du Conseil de l'adressage de l'ASO. C'est difficile parce qu'il y a le rôle du

NomCom et il est important de nommer des représentants. Au sein de l'AFRINIC, il n'y a pas de membre qui ait des pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration. Donc de toute façon, le choix, la décision appartient à l'AFRINIC et à la communauté africaine.

KURTIS LINDQVIST

L'ALAC notamment veut faire de la sensibilisation et établir les contacts nécessaires.

JOHN CURRAN

À la vue des réponses du sondage, toutes les parties intéressées avaient la possibilité de participer par le processus de consultation ou par le processus mis en place par l'ICANN. Et une fois que nous aurons un texte un peu plus concentré provenant du Conseil de l'adressage, je pense qu'il y aura des révisions significatives dans la région AFRINIC, car il y a un intérêt manifeste.

Les participants AFRINIC n'ont eu aucun problème à participer et je ne pense pas qu'il y ait des problèmes au niveau de leur participation. En fait, il sera peut-être plus facile de participer pour eux, et plus ce sera facile et mieux ce sera pour leur structure de gouvernance.

HANS PETTER HOLEN

J'ai donc eu la confirmation, l'autorisation explicite de lancer la procédure. Il y a des ressources et du temps qui peuvent être alloués vers l'AFRINIC.

TRIPTI SINHA

J'ai un commentaire. Je voudrais vous remercier pour le travail que vous avez effectué sur la révision de tout cela. Au bout de 25 ans, même l'ICANN doit réviser ses processus, examiner ses processus. Il y a nos révisions, nos statuts constitutifs. C'est une institution qui a 25 ans En fonction du moment où vous commencez à compter. C'est bien de faire un petit nettoyage et je vous félicite pour le travail que vous avez réalisé.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci.

HERVÉ CLÉMENT

En ce qui concerne la question de l'AFRINIC, bien sûr, en tant que président du Conseil de l'adressage ASO, c'est très préoccupant. Donc, nous avons vraiment examiné la légitimité et la représentativité du travail que nous réalisons.

Par ailleurs, les discussions au sein de nos réunions sont ouvertes à toutes et tous et j'invite les membres de l'AFRINIC à prendre part à ces discussions lorsque ce sont des discussions ouvertes. Le vice-président de notre Conseil de l'adressage et moi-même avons été en mesure de participer à la réunion de l'AFRINIC à l'île Maurice et cela a été très utile d'apporter des réponses. Il y avait beaucoup

d'anxiété au sein de la communauté AFRINIC. Des soucis concernant ICP-2.

Les commentaires provenant de l'Afrique n'étaient pas très différents des autres commentaires. Donc nous avons organisé des webinaires ciblés sur le public AFRINIC et nous continuerons de le faire.

CHRISTIAN KAUFMANN

Voilà, cela conclut la partie des questions que nous avons. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires sur la scène, sur le podium? Et il n'y a pas de rafraîchissements à l'extérieur, donc nous n'avons pas besoin d'être pressés. Non?

HANS PETTER HOLEN

Si vous souhaitez des boissons, je vous invite à notre prochaine réunion RIR. Il y a des discussions intéressantes qui s'y déroulent. Il y a la possibilité de débattre de l'ICP-2 avec les membres de RIR. Ça va donc être les dates : l'ARIN en avril, LACNIC en mai et RIPE en mai et l'APNIC en septembre, au Vietnam. Je vous invite toutes et tous à y participer, en particulier parce que les membres du conseil d'administration de l'ICANN qui viennent de ces régions souhaiteraient vous voir.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci, Hans Petter.

ALAN BARRETT

Il y a quelque chose que chacun sait autour de cette table, mais je pense qu'il vaut la peine de le signaler. Cela va de pair avec le processus de mise à jour de l'ICP-2. Je sais que le Conseil de l'adressage de l'ASO a aussi préparé des procédures pour la mise en œuvre ou le renforcement de concepts existants. La dernière fois que nous avons été réunis, le conseil d'administration a approuvé ces procédures. Je pense que vous êtes conscient de cela.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci Alan. Eh bien, je donne la parole à Tripti. Eh bien, vous m'avez donné la parole. Je vous la rends.

TRIPTI SINHA

Merci. Cela a été une très bonne discussion. Merci de nous avoir expliqué vos processus. Il semblerait que Hans et moi, nous nous sommes beaucoup vus cette semaine. Je vous retrouverai certainement à une autre réunion. La séance est levée et nous vous souhaitons une bonne soirée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]